

## Sol Aparicio

### Notes au sujet de la responsabilité \*

*Un petit mot en guise d'avertissement : je vais beaucoup citer Lacan. Voilà, j'anticipe ainsi le reproche que vous pourriez m'en faire, que je me fais, puisque je participe souvent aux lamentations concernant les exposés bourrés de citations.*

*En voici la première : Lacan dit quelque part qu'il « se déplace dans Freud », dans son œuvre, ce qu'il appelle l'événement Freud, l'événement que sont ses écrits. On peut le dire pour nous, je crois, nous nous déplaçons dans Lacan... En tout cas, je le dis pour moi, je m'y déplace, pas toujours avec la même allure, jamais avec aisance, j'y cherche des « aides à penser », à penser la pratique et cette subjectivité de notre époque qui m'échappe.*

L'éthique n'est plus ce qu'elle était ! C'est la phrase qui m'est d'abord venue et que j'ai failli proposer comme titre pour ma contribution de ce soir... C'était une façon de reconnaître le fait que le terme est aujourd'hui partout présent, depuis les « comités d'éthique » censés orienter l'action de toute institution qui se respecte, en passant par « l'éthique verte » mise à l'affiche des magasins bio, jusqu'aux « placements éthiques et solidaires » proposés par certains organismes financiers... On pourrait s'amuser à en établir une liste à la Georges Perec, une liste des usages actuels du mot « éthique ».

S'il était encore de ce monde, Lacan n'aurait sûrement pas dit, comme il le fit en inaugurant l'année de séminaire consacrée à l'éthique de la psychanalyse : « J'ai choisi un mot qui ne me paraît pas de hasard. *Morale*, aurais-je pu dire encore. Si je dis *éthique*, [...], ce n'est pas par plaisir d'utiliser un terme plus rare <sup>1</sup>. »

Le terme a cessé d'être rare. Nous avons à faire avec, à la fois avec ce que l'on peut appeler son usure et avec l'usage qui dans la langue en est venu à le distinguer de « morale », qui était son synonyme, ces deux termes renvoyant l'un et l'autre aux *mœurs*, grecques ou latines – je veux dire, en grec ou en latin.

Le moment, notre bel aujourd'hui <sup>2</sup>, me paraît donc bien choisi pour que nous abordions ce thème, il nous donne l'occasion d'essayer de mettre au clair et de faire valoir ce qu'il en est dans le champ lacanien.

J'ajouterais d'ailleurs qu'il y a cette année une cohérence entre les trois thèmes de travail choisis, ceux des séminaires École (« L'inconscient c'est la politique ») et Champ lacanien (« La voie éthique de la psychanalyse ») et celui des collègues cliniques (« Clinique différentielle des sexes »). Chacun de ses thèmes pourrait conduire à montrer comment dans l'enseignement de Lacan politique, éthique et sexualité sont intriquées, pour ne pas dire nouées.

Lacan a fait grand cas de l'éthique mais je dirais que (tout en lui réservant un emploi substantif) il l'écrivait avec un petit *e*, puisque l'éthique est, selon lui, relative. Elle est « relative au discours <sup>3</sup> ». Il avait d'abord cité à ce propos un mot de Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà », pour indiquer que « le problème de l'éthique » commence à se poser à partir du constat d'un certain relativisme des mœurs, des institutions et de la vérité elle-même <sup>4</sup>.

Si donc l'éthique est relative au discours, alors, à chaque discours une éthique, que nous dirons, dès lors, particulière. Cela ne diminue en rien sa portée même si cela délimite le domaine de son exercice. Celle qui est propre au discours analytique n'est de ce fait pas exportable à d'autres discours. Lacan le dit explicitement dans *Télévision* à celui qui l'interroge : « Prenez-en de la graine, si vous croyez qu'en d'autres discours celle-ci puisse prospérer. Mais j'en doute. »

Or si l'éthique est relative au discours, cela suppose non seulement qu'elle n'est pas universelle, mais aussi qu'elle n'est pas, à proprement parler, relative au sujet. Je veux dire non pas qu'il n'en soit pas concerné, mais que l'éthique n'est pas un attribut du sujet, ni d'une personne, elle n'est pas prédicable. Ce n'est pas pour rien que Lacan a tenu à faire remarquer qu'il avait bien parlé de l'éthique de la psychanalyse et non pas des psychanalystes – l'éthique n'est pas la déontologie. Celui qui se fait sujet d'un discours, de ce fait, d'un même mouvement, se trouve soumis à l'éthique qu'il comporte. L'analysant venant occuper la place de sujet dans le discours analytique sans le savoir répond à l'impératif propre à son éthique. (Ou pas, me direz-vous. Oui, mais il me semble qu'on se trouve alors devant le seul cas qui, selon Lacan, mérite que la psychanalyse lui soit refusée, celui de la canaille... qui devient bête – et l'inverse aussi bien ?)

Cela dit, il arrive parfois que ce soit sous le mode hypothétique, au conditionnel, que Lacan évoque l'éthique de la psychanalyse. Ce qui laisserait place à la question, y en a-t-il une ? S'il affirme au début du séminaire qu'il y a bien une éthique de l'analyse, en le concluant il dit que la question se pose <sup>5</sup>. C'est, me semble-t-il, l'indication de la tâche à laquelle il s'est attelé, celle d'extraire l'éthique que l'expérience de l'analyse comporte, de l'élaborer. Ainsi parle-t-il à l'époque de « l'élaboration d'une éthique propre à la subversion du sujet qu'annonce la psychanalyse <sup>6</sup> ». Et encore, bien plus tard, en 1974, lors d'une séance de son séminaire où il critique la notion de voie, propre au Tao, parle-t-il de la possibilité de nous forger « une autre éthique, une éthique qui se fonderait sur le refus d'être non dupe, sur la façon d'être toujours plus fortement dupe de ce savoir, de cet inconscient qui, en fin de compte, est notre seul lot de savoir <sup>7</sup>. » (Comme si l'éthique de la psychanalyse était en fait toujours à faire ?)

Si tout au long de son enseignement Lacan a si souvent parlé de l'éthique, de l'éthique à travers l'histoire, en se référant sans cesse à celles d'Aristote, de Spinoza, de Kant et de Jeremy Bentham, c'est parce qu'il considérait que la psychanalyse mène à une « révision de l'éthique <sup>8</sup> ». Il s'agissait pour lui de « voir comment ce terrain, dont Freud a fait son champ, d'autres le voyaient avant lui <sup>9</sup> » – puisque l'hypothèse de l'inconscient et le principe de plaisir qui le régit rompent avec elles.

L'éthique « consiste essentiellement en un jugement sur notre action » et l'analyse, justement, « apporte quelque chose qui se pose comme mesure de notre action ». Ce quelque chose, dont Lacan faisait en 1960 « l'étalon » de la révision proposée, est « le rapport de l'action au désir qui l'habite ». C'est pourquoi « la seule chose dont on puisse être coupable est d'avoir cédé sur son désir » – assertion que nous formulons parfois à l'impératif, « ne pas céder sur son désir », non sans raison clinique, puisqu'elle s'oppose à la culpabilité qui dans la névrose répond à l'impératif du surmoi, l'impératif de jouissance. Elle devient ainsi, cette assertion, un corollaire du *Wo Es war, Soll Ich werden* freudien, que Lacan nous a permis de reconnaître comme le seul *devoir* du sujet dans l'analyse, *Là où c'était (là comme sujet), dois-je advenir*.

On peut noter ici qu'il est toujours question du même devoir lorsqu'il dit qu'il « tire de sa pratique l'éthique du bien dire », après avoir mis en relief que le devoir de bien dire correspond à celui de « s'y retrouver dans l'inconscient, dans la structure ». C'est la traduction en langue française de l'aphorisme de Freud !

Sauf que, entre une formulation et l'autre, il y a eu les élaborations sur les discours. Ce devoir propre au discours analytique concerne donc l'analysant et l'analyste. S'il est le principe qui guide la tâche analysante, il s'applique tout d'abord à l'acte de l'analyste – l'analyste, soit celui à qui reviennent la plupart, mais pas toutes, les remarques de Lacan au sujet de la responsabilité.

Elles sont de deux ordres, ces remarques de Lacan sur la responsabilité des analystes, référées à l'intension et à l'extension. Les unes concernent donc la responsabilité de chaque analyste dans la pratique, responsabilité dont le caractère intrinsèque se trouve définitivement affirmé avec la conception de l'acte analytique dont l'analyste a la charge. Les autres concernent les « héritiers de Freud » et « le devoir qui leur/nous revient dans notre monde » – vous avez reconnu la phrase de l'Acte de fondation.

Mais que veut dire la responsabilité dans notre champ ? C'est une notion à la portée de tout un chacun, étroitement liée à la loi et couramment entendue comme l'obligation de rendre compte de ses actes, d'en assumer les conséquences. Tant et si bien qu'elle peut paraître ne pas aller de soi là où l'on fait place à l'inconscient. Jean-Charles Pascal nous rappelait à la séance précédente de ce séminaire que pour saint Augustin il n'y a pas de faute s'il n'y a pas d'acte volontaire, délibéré. En effet, pour pouvoir répondre de ses actes, ne faut-il pas être conscient, s'en souvenir ? C'est la question débattue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : pour être considéré responsable de ses actes il faut être assuré de son « identité personnelle », ce qui ne saurait avoir lieu en l'absence de la mémoire...

Bref, comment alors pourrais-je être tenu pour responsable si, pour paraphraser Freud, « je ne suis pas maître dans ma propre maison <sup>10</sup> » ? Eh bien, justement ! Le « sens étymologique de la responsabilité », auquel le « Discours de Rome » nous renvoie <sup>11</sup>, suggère plutôt l'adéquation de celui-ci, de ce sens, à la division du sujet que l'inconscient introduit.

Le mot « responsabilité », dans sa forme substantive, est en fait né tardivement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1783) – si nous en croyons Bloch et von Wartburg. Il est ainsi contemporain de « la grande crise révolutionnaire de la morale <sup>12</sup> ».

Mais « responsabilité » renvoie étymologiquement à « responsable » et à « répondre » qui, au XIV<sup>e</sup>, voulait tout d'abord dire « se porter garant ». On se porte garant d'un autre, de quelqu'un ou de quelque chose. Ainsi, ce que le renvoi au sens étymologique de la responsabilité suggère, c'est un devoir pour le sujet parlant de se porter garant, garant de sa division, de

celle attestée dans le fait qu'il ne désire qu'en tant qu'Autre, pourrions-nous dire. Devoir imputable en même temps à l'analyste, Lacan ne cesse de le marteler, puisque c'est de l'analyse qu'il est question.

Cependant, la question est par lui soulevée dans un champ beaucoup plus large, puisque c'est à ce propos qu'il convoque non seulement l'éthique mais la science. Dans l'un et l'autre cas, ce qui est en cause c'est le rapport du sujet au réel, à ce qui revient et que l'on rencontre toujours à la même place – que ce soit le problème du mal en l'homme, celui de sa jouissance, ou les astres, dont l'éternel retour est à l'origine de cette « structuration de la réalité par la physique » qu'est la science <sup>13</sup>.

Est en cause donc le sujet, le sujet de l'inconscient, celui auquel la psychanalyse a affaire – celui que Lacan fait équivaloir, dans l'écrit « La science et la vérité », au sujet de la science dite moderne que la physique a fondée. Pour mieux dire : c'est d'un « moment du sujet » qu'il s'agit, « moment historiquement défini » qui est « un corrélat essentiel de la science <sup>14</sup> ». Voilà le sujet de la science, qui ne se confond ni avec l'homme, ni avec la personne, ni avec l'individu, et qui n'a rien à voir avec le sujet psychologique.

C'est dans ce contexte que Lacan soutient que « de notre position de sujet, nous sommes toujours responsables <sup>15</sup> ». Comment l'entendre ? Longtemps j'ai pour ma part entendu là l'écho de la sentence que Freud emprunte à Goethe : « Ce que tu as hérité de tes pères, acquiers-le, pour le posséder. » C'est l'idée d'avoir à assumer que l'inconscient, portant des marques de cet héritage, nous détermine. L'acquisition en question est l'acquis de savoir que la parole analysante permet, ce que nous appelons subjectivation, l'avènement du *Je* là où c'était. Or, il me semble maintenant que cette « position » dont « nous sommes responsables » est inséparable des considérations de Lacan sur l'incidence de la science, avec le « mystérieux désir » qui l'anime. En d'autres termes, il ne s'agit pas dans cette « position du sujet » de la façon dont *Je* se « positionne », ce qui équivaldrait à une psychologisation de la question, mais du fait d'être, de venir ou de se trouver, en position de sujet dans un discours donné.

Quelques mots de « La science et la vérité », concernant le « sens moderne » de *La* science, qui « se pose comme absolu », résonnent aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, avec une particulière acuité : « la forme galopante de son immixtion dans notre monde ». L'immixtion de la science dans notre monde grâce aux technologies de pointe que son incessant

progrès a rendues possibles est en effet *galopante* ! Pensons à la PMA, au clonage humain, à l'intelligence artificielle, mais aussi à l'intelligence augmentée à laquelle sont probablement promis nos petits-enfants, ou tout simplement à Sophia, le joli robot humanoïde qui a obtenu la nationalité saoudienne l'an dernier.

Or ce que Lacan nous fait remarquer à ce propos c'est qu'« à tout cela [lui] paraît être radicale une modification dans notre position de sujet, au double sens : qu'elle y est inaugurale et que la science la renforce toujours plus ». Dont acte !

Le fait que cela nous concerne de bien plus près que nous ne le pensons, que nous ne le réalisons habituellement, cette articulation étroite existante entre le sujet et la science, Lacan le fait apparaître en avançant que la place qu'elle occupe pour nous n'est autre que celle de l'objet, de la Chose. C'est dire qu'il en fait une affaire intime... Il le formule à plusieurs reprises. De façon très surprenante dans le *Séminaire VII* : « À la place de l'objet impossible à retrouver au niveau du principe du plaisir, il est arrivé quelque chose qui n'est rien que ceci, qui se retrouve toujours, mais se présente sous une forme [...] énigmatique – le monde de la physique moderne <sup>16</sup>. » Plus brièvement à la fin du *Séminaire XI* : « [le] corps de la science nous n'en concevons la portée qu'à reconnaître qu'il est, dans la relation subjective, l'équivalent de l'objet petit *a* <sup>17</sup> [...] ».

Chacun ici, ou presque, se souvient du début de la « Proposition sur la passe » et de cette référence explicite à la responsabilité : l'analyste de l'École, dès lors qu'il veut que l'École le garantisse, est invité par Lacan à « devenir responsable du progrès de l'École, devenir responsable de son expérience même ». Un peu plus loin dans ce même texte, alors qu'il parle de « la destitution subjective inscrite sur le ticket d'entrée », Lacan remarque que « le réel de la science destitue le sujet bien autrement dans notre époque ». Et il relie alors la responsabilité des analystes à la relation de la psychanalyse avec la science en disant ceci : « Voilà où nous démissionnons de ce qui nous fait responsables, à savoir : la position où j'ai fixé la psychanalyse dans sa relation à la science, celle d'extraire la vérité qui lui répond en des termes dont le reste de voix nous est alloué <sup>18</sup> ».

Vous conviendrez peut-être avec moi que c'est une autre façon de dire que « de notre position de sujet nous sommes toujours responsables ». Cette autre façon met en relief que nous sommes *faits* responsables, il nous reste à ne pas démissionner. Et ce qui nous fait responsables est donc l'articulation que Lacan a établie entre la psychanalyse et la science, en fixant,

comme il dit, la psychanalyse dans la position d'avoir à extraire la vérité qui répond à la science, celle que la science exclut. (Il ne s'agit plus ici du caractère scientifique ou pas de la psychanalyse mais de sa spécificité en tant que discours, de ce qu'elle véhicule et peut faire entendre).

La vérité tient au réel, par l'impossible auquel on se heurte, de ne pouvoir la dire toute. « C'est impossible, matériellement : les mots y manquent ». Il apparaît alors que le dire vrai de l'analyse y a constamment affaire.


Je reviens pour terminer à la question esquissée au début, celle de la distinction entre l'éthique et la morale. Dans *Télévision*, page 39, à propos de la tristesse, Lacan fait une remarque qui peut surprendre – qui peut surprendre en ce qu'elle ressemble fort à un jugement moral. Il affirme sans détours – en renvoyant, il est vrai, à Dante et à Spinoza – que la tristesse est un péché. Et il précise ce que cela veut dire : une lâcheté morale.










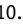
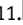
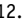
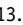
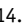
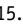
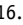
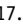
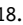
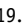
Ce passage bien connu parmi nous me paraît essentiel à la lumière de notre interrogation sur « la voie éthique de la psychanalyse » en ceci qu'il révèle le joint intime, soit la frontière et à la fois l'articulation, entre morale et éthique, le passage possible de l'une à l'autre, la bascule, pourrait-on dire, entre le discours du maître et le discours analytique.

Lacan nous montre cette bascule, il l'opère dans ce passage en faisant intervenir l'inconscient, il montre comment la prise en compte de l'existence de l'inconscient nous introduit à un changement de discours : on quitte le registre des états d'âme, celui de « la senti-mentalité propre au parlêtre <sup>19</sup> », pour prendre en compte la façon dont le corps est affecté par la structure.

Ce qui était qualifié de péché et jugé en termes de faute et de lâcheté morales, épinglant le pécheur comme lâche, devient autre chose dès que Lacan le situe comme péché ou lâcheté au regard « du devoir de bien dire ou de s'y retrouver dans l'inconscient ». Je dirais que l'on passe ainsi de la morale à l'éthique en empruntant la voie de l'inconscient, ce qui suppose que l'on quitte le registre de la personne pour se tourner vers le sujet du discours.

*Mots-clés : discours analytique, inconscient, responsabilité, éthique, morale.*

\*  Intervention au séminaire Champ lacanien « La voie éthique de la psychanalyse », à Paris le 11 janvier 2018.

1.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), Paris, Seuil, 1986, p. 10.
2.  « Le vierge, le vivace et le bel aujourd'hui » de Mallarmé.
3.  J. Lacan, *Télévision*, Paris, Seuil, 1974, p. 65.
4.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre* (1968-1969), Paris, Seuil, 2006, p. 191.
5.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), *op. cit.*, p. 19 et 359.
6.  J. Lacan, « Compte rendu de l'Éthique », *Ornicar ?*, n° 28, Paris, Seuil, 1984, p. 16.
7.  J. Lacan, *Les non-dupes errent* (1973-1974), séminaire inédit, leçon du 13 novembre 1973.
8.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), *op. cit.*, p. 359-361.
9.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore* (1972-1973), Paris, Seuil, 1975, p. 49.
10.  S. Freud, « L'intérêt de la psychanalyse » (1912), dans *Résultats, idées, problèmes, I*, Paris, PUF, 1984.
11.  J. Lacan, « Discours de Rome » (1953), dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 133-164.
12.  Expression de Lacan, se référant aux œuvres de Kant et de Sade, dans *L'Éthique de la psychanalyse, op. cit.*, p. 85-86. Il y considère que la doctrine de Freud apporte une réponse à cette crise.
13.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), *op. cit.*, p. 91.
14.  J. Lacan, « La science et la vérité », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 856.
15.  *Ibid.*, p. 858.
16.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse* (1959-1960), *op. cit.*, p. 85-86.
17.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, (1964), Paris, Seuil, 1973, p. 238.
18.  J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 67 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet*, n° 1, Paris, Seuil, 1968, p. 23.
19.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XXIII, Le Sinthome* (1975-1976), Paris, Seuil, leçon du 13 janvier 1976.